

DIRECTEUR DES SERVICES DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE			
<p align="center"><b>CONCOURS EXTERNE</b> Ouverture inscriptions : juin Clôture inscriptions : début juillet octobre (épreuves écrites) janvier (épreuves orales)</p>			<p><i>i-EPrépa</i></p>
EPREUVES D'ADMISSIBILITE	COEFFICIENT	DUREE	MODULES CORRESPONDANTS
Note de synthèse à partir d'un dossier portant sur des faits sociaux contemporains	2	4H	<b>Culture générale</b> <b>Politiques publiques</b> <b>Note de synthèse concours filière justice-sécurité</b>
EPREUVES D'ADMISSION			
Entretien avec le jury à partir de l'exposé par le candidat de son parcours professionnel ou personnel	2	30 mn préparation + 10 mn d'exposé + 30 mn oral	<b>Admission autres concours filière justice-sécurité</b>
Exposé suivi d'un entretien avec le jury à partir de l'étude d'un cas concret portant sur les missions ou le fonctionnement du service public de la PJJ permettant d'évaluer les connaissances du candidat selon un programme fixé chaque année	3	30 mn préparation + 10 mn d'exposé + 30 mn oral	<b>Admission autres concours filière justice-sécurité</b>